



VISIOCONFÉRENCE

FO Justice fait entendre raison !

COMMUNIQUÉ :

La visioconférence imposée par **FO Justice** a contraint l'USM à un revirement de situation, permettant ainsi à l'UNSA Justice de communiquer.

Chers collègues, la satisfaction de Force Ouvrière est immense !

L'USM, syndicat de magistrats corporatiste, qui jusqu'alors rejetait la généralisation de l'usage de la visioconférence, et dénonçait l'accord d'Incarville dans un communiqué conjoint avec ses homologues du SM le jour même de l'hommage national rendu à Fabrice et Arnaud, affirme aujourd'hui être en accord avec notre vision et nos revendications.

Cette victoire de FO Justice représente un tournant décisif !

Il convient d'améliorer la sécurité de l'ensemble du personnel du ministère de la Justice.

► **La réduction des extractions judiciaires minimise le risque d'incidents graves.**

Un renforcement de la sécurité pour les personnels de surveillance est nécessaire, mais il est crucial d'assurer également la sécurité du personnel des tribunaux, car une attaque visant à faire évader un détenu pourrait survenir à tout moment et en tout lieu.

En outre, suite au changement de position de l'USM, son partenaire, l'UFAP-Unsa Justice, peut enfin et officiellement apporter son soutien à la généralisation de la visioconférence...

► **Il était temps et il a hélas fallu que FO Justice leur torde le bras pour y parvenir.**

Force Ouvrière Justice exprime sa gratitude au Ministre pour sa fermeté et sa détermination concernant le recours à la visioconférence. Nous attendons désormais le vote de l'Assemblée nationale afin que, pour les affaires de criminalité organisée, la visioconférence devienne la pratique courante et l'extraction judiciaire, l'exception.

FO Justice suivra attentivement la position et le vote des députés !

Force Ouvrière Justice, syndicat réellement libre et indépendant...

Ce qui fait toute la différence.

À bon entendeur...

FO Justice – le 7 Mars 2025

